



INFORMATION AUX PATIENTS

FICHE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT POUR

ECHOCARDIOGRAPHIE TRANSTHORACIQUE

Pourquoi vous propose-t-on une échographie cardiaque ?

L'échographie transthoracique est un examen utilisé pour étudier des structures cardiaques, valves et cavités. C'est un examen quasi obligatoire chez un patient atteint d'une anomalie cardiaque, car il contribue à en évaluer la sévérité. C'est également un examen souvent demandé pour savoir si certains symptômes (douleur, essoufflement, malaise...) ou signes (souffle, gonflements des chevilles...) sont en rapport avec une atteinte cardiaque.

Réalisation de l'échographie cardiaque

Pour réaliser cet examen, un capteur ultrasonore (encore appelé sonde ou transducteur) est posé sur votre thorax, émettant et recevant des ultrasons, à la manière d'un sonar, utilisé par les navigateurs. La machine transforme ces échos en une image qui est dynamique. Les séquences dynamiques peuvent être enregistrées sur une cassette vidéo et certaines images arrêtées sont reproduites sur des documents papier, qui vous seront remis ou qui seront adressés à votre médecin traitant.

Avant l'examen

Aucune préparation particulière n'est nécessaire avant la réalisation d'une échocardiographie transthoracique. Vous pouvez manger et boire normalement, et surtout prendre régulièrement vos médicaments. Aucun sédatif n'est nécessaire car vous serez éveillé pendant l'examen. Le plus souvent, vous pourrez rejoindre par vos propres moyens le laboratoire d'échographie. Parfois, vous y serez accompagné en chaise ou, dans certains cas particuliers, dans un lit d'hospitalisation. La durée de l'examen est de l'ordre de 30 minutes ; cependant, le transport vers le laboratoire d'échographie et votre retour peuvent demander 30 minutes supplémentaires.

Pendant l'examen

Dans la salle d'échographie, il vous sera demandé de vous mettre torse nu. Vous serez installé sur un lit, ou sur un brancard. Quelques informations vous seront demandées : nom, âge, date de naissance, motif de l'examen et nom du médecin vous adressant ; vous remettrez éventuellement le courrier confié par votre médecin. L'infirmière ou le médecin pose trois pastilles autocollantes qui permettent d'enregistrer le rythme cardiaque pendant la durée de l'examen. Le médecin pose le capteur (transducteur) sur le thorax, provoquant parfois une sensation de froid (un gel à l'eau est déposé sur le capteur) mais toujours indolore. Pendant l'examen, il peut vous être demandé de changer de position, sur le dos, sur le côté, ou de mettre votre tête en extension. Il peut également vous être demandé de modifier le rythme habituel de votre respiration en la retenant dans certains cas ou au contraire en inspirant profondément ou encore plus rarement en expirant profondément. Il peut aussi vous être demandé de fléchir les jambes. Toutes ces manoeuvres visent à améliorer la qualité de l'image échographique enregistrée pendant l'examen. Il est important de retenir que cet examen ne génère aucune irradiation (ce ne sont pas des rayons X) et n'est à l'origine d'aucun effet indésirable.

Après l'examen

Vous pouvez quitter le laboratoire d'échocardiographie dans les mêmes conditions que pour votre arrivée. L'examen est analysé par le cardiologue qui a réalisé l'acquisition des images ; un compte rendu est alors établi, auquel sont joints les principaux clichés qui ont été réalisés pendant l'examen. En revanche, il n'est pas d'usage d'adresser la cassette vidéo à votre correspondant, sauf demande spécifique. Un compte rendu de cet examen peut vous être remis à votre demande. N'hésitez pas, lors de votre arrivée au laboratoire, à demander des informations complémentaires, soit à l'infirmière qui vous accueillera, soit au médecin qui réalisera l'examen.

L'échographie cardiaque comporte-t-elle des risques ? non.

Quels bénéfices peut-on attendre de l'échographie cardiaque ?

Ils sont très variés. Les renseignements obtenus vont permettre d'aider au diagnostic de la maladie (ou au contraire d'éliminer une maladie), à évaluer sa sévérité, à guider la meilleure thérapeutique (médicaments, intervention chirurgicale...), à évaluer l'évolution spontanée ou sous traitement.